



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale annuelle du 16 février 2022

Membres présents : Marc Cleret, Bruno Corre, Jacques Laminie, William Mogue, Olivier Tillieut, Christophe Wilzius.

2 membres sont représentés par procuration : Benoit Brillant et Pascal Poisson.

Un invité qui souhaite être membre a été convié : Hervé Bosnet.

L'assemblée générale débute à 18h30.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapport financier du Trésorier
- Présentation des activités prévues pour 2022 et budget prévisionnel
- Election du Bureau
- Vote d'adoption des nouveaux statuts
- Présentation du nouveau règlement intérieur
- Co optation des nouveaux membres
- Questions diverses.

### 1) Rapport moral du Président.

Le Président Jacques Laminie fait son rapport moral de l'année 2021. Il rappelle que la Covid n'a pas aidé à l'organisation d'évènements.

Nous avons toutefois réussi à faire une épreuve classée grade 4 pour les foils avec la BanaNwèl fin décembre. Il espère que l'année prochaine nous pourrions greffer une régata habitable en même temps.

Notre association a été élue club coup de cœur de la Ligue Guadeloupe pour 2021.

Nous avons récupéré 2 bateaux dont il faut s'occuper, un first 310 et un Melges24, ce qui porte notre flotte à 4 navires avec Cléo et BeBackSoon.

Cela nous oblige à modifier les statuts et le règlement intérieur de l'association. Il faut notamment introduire la notion de chef de bord ainsi que des tarifs de sorties pour les adhérents naviguant sur ces bateaux.

Le RM 12.60 Cléo est destiné à la formation « croisière », le first 310 Vinny à l'initiation à la régata tandis que le Melges24 et le canot sont destinés à la pratique de la régata. Christophe s'occupe de mettre en place un équipage performant qui va tourner sur ces 2 supports.

### 2) Rapport financier du Trésorier.

Le Trésorier nous informe que durant cette année aucun évènement n'a été déficitaire.

Nous finissons l'année avec un solde de 6985,14 euros dont 5824,48 euros d'avance de trésorerie. Les avances de trésorerie ont été faites par Bruno Corre, Jacques Laminie et Christophe Wilzius afin de permettre la remise en état et l'entretien de notre flotte de bateaux.

Le détail des dépenses et des recettes est présenté par Bruno.

Hervé Bosnet propose de faire un don de 3000 euros en faveur de La Banane.

### 3) Activités prévues pour 2022.

Nous sommes en train d'établir un partenariat avec la marina Bas du Fort.

Dans ce partenariat il est prévu une grosse régates sur 3 jours aux couleurs de la marina afin de redynamiser la pratique de la voile sur la marina.

Les principales dates prévues pour 2022 sont :

- Organisation de la Zion Cup fin mars,
- Une régates durant les congés de mai,
- Le rallye Regate The Blues si le festival de Marie-Galante a lieu,
- Une régates en novembre à la place de la Triskell Cup,
- La Bananwèl fin décembre.

### 4) Election du Bureau

Le bureau actuel est réélu à l'unanimité pour une durée de 2 ans :

Jacques Laminie Président,

Bruno Corre Trésorier,

Christophe Wilzius Secrétaire.

### 5) Statuts et règlement intérieur

Nous terminons la réunion par la présentation du nouveau règlement intérieur et des nouveaux statuts.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

A noter que l'adresse de l'association change pour être à la Marina Bas du Fort. Nous devenons ainsi le club référent de la marina Bas du Fort.

La notion de Chef de bord est introduite afin de prendre en charge les navires de l'association.

Des tarifs de sortie par personne sont établis dans le nouveau règlement intérieur.

### 6) Nouveaux membres

Certains membres de l'assemblée générale nous ont quitté, d'autres arrivent. Cette année nous accueillons Guy Mogue, Denis Lethulier et Hervé Bosnet comme nouveaux membres de l'assemblée générale de l'association.

La séance est levée à 20h15.

Fait à Petit Bourg le 20 février 2022.

P/La Banane , le Secrétaire, Christophe Wilzius.

